

enfants", mais comme la plupart des familles dont la mère reste au foyer pour s'occuper des enfants en bas âge s'en prévalent, il y a tout lieu de l'inclure dans le débat.

Des groupes de pression ont aussi évoqué le problème de l'écart entre la déduction autorisée pour les enfants de moins de 18 ans et celle prévue pour les enfants à charge de 18 à 21 ans. Il est vrai que les étudiants ont souvent des frais de scolarité et des livres à payer, mais les enfants d'âge préscolaire requièrent, quant à eux, des soins constants, qui grèvent sérieusement le budget de nombreuses familles. L'un des parents doit alors renoncer à travailler à l'extérieur, ou encore, il faut payer une personne ou une garderie pour prendre soin de l'enfant. On pourrait majorer l'exemption d'impôt au titre des enfants d'âge préscolaire, de façon qu'elle soit ramenée au niveau de l'exemption prévue pour les enfants à charge de plus de 18 ans.

La déduction d'impôt pour frais de garde d'enfants a également fait l'objet de critiques, puisqu'on lui a reproché d'être rarement suffisante. Si on l'augmentait de façon qu'elle couvre les frais réels et qu'on l'étende aux parents qui assurent eux-mêmes la garde de leurs enfants, un plus grand nombre de familles en profiteraient. Cependant, tant qu'on recourra au régime fiscal pour aider à payer les frais de garde d'enfants, les familles démunies seront défavorisées par rapport à celles qui ont un revenu imposable plus élevé. On pourrait établir à cet effet un crédit d'impôt, qui serait accordé tant aux parents qui restent au foyer qu'à ceux qui font garder leurs enfants à l'extérieur.

De nombreux témoins ont fait valoir qu'on devrait augmenter les prestations versées aux familles défavorisées afin de leur permettre de vivre au-dessus du seuil de la pauvreté. À leur avis, les montants de l'aide actuelle sont nettement insuffisants.

## **LA RESTRUCTURATION DES PRESTATIONS SOCIALES**

Certains articles et rapports publiés récemment, ainsi que les mémoires de témoins nous ont inspiré d'autres idées sur la réforme des prestations familiales. Dans la partie qui suit, nous examinerons cinq méthodes de restructuration des prestations sociales visant les familles et les enfants.

### **A) Revenu annuel garanti**

L'idée d'instaurer un revenu garanti est au coeur d'un débat qui dure depuis des décennies au pays. Les nombreuses propositions mises de l'avant, jusqu'à présent, supposent toutes une réforme fondamentale du régime de la fiscalité et de la sécurité sociale. Un nouveau programme résultant de la restructuration des multiples programmes sociaux et avantages fiscaux permettrait de canaliser les fonds disponibles pour en faire profiter les familles démunies. Ainsi, on pourrait redistribuer le revenu sans avoir recours à d'humiliantes méthodes d'évaluation des moyens de